Vous trouverez une version en français en bas de ce message

Meeting of the UNESCO/ISESCO Arab Research-Policy Network on Economic, Social and Cultural Rights (ARADESC Network).

On 18 and 19 December 2008, the members of the ARADESC Network and experts on cultural rights will meet in Rabat to discuss cultural rights in the Maghreb region and in Egypt.

A meeting of the UNESCO/ISESCO Arab Research-Policy Network on Economic, Social and Cultural Rights (ARADESC) on cultural rights in **the Maghreb States** and **Egypt** will be held on the 18th and 19th of December 2008, at the Golden Tulip Farah Hotel in Rabat, **Morocco**. The meeting is organized by the UNESCO Office in Rabat and the International Islamic Organization for Education, Science and Culture (ISESCO), and in partnership with the Observatory for Diversity and Cultural Rights (**Freiburg**) and the Arab Institute for Human Rights (**Tunis**).

The purpose of the meeting is to present several studies on cultural rights that were conducted in the region, in order to share the findings and recommendations with all ARADESC members.

The studies, covering the Maghreb countries and Egypt, aim to offer an assessment of the situation and research in this area and to conduct an analysis on the conceptual approach of the six countries with regard to the cultural rights. In addition, an evaluation of the implementation of laws, policies and practices is foreseen, highlighting the most important issues for the region, as well as the impediments for the realization of these rights and good practices.

These studies are also accompanied by the Cultural Rights' Contrasted Observation Grid, developed by the Observatory for Diversity and Cultural Rights. The grid is a tool to analyze the divergence between the norm and its implementation, to highlight the significant cases, but also to observe the different degrees of seriousness of the violations of cultural rights.

This meeting will be attended by experts in cultural rights (United Nations Committee on Economic, Social and Cultural Rights, High Commissioner for Human Rights, Observatory for Diversity and Cultural rights, etc.), along with ARADESC members representing National Human Rights Institutions, NGOs, UNESCO Chairs, Universities and Research Centers in the Arab region.

For more information, please contact:

Ms Souria Saad Zoi, s.saad-zoy@unesco.org

Réunion du Réseau arabe ISESCO/UNESCO sur les droits économiques, sociaux et culturels (Réseau ARADESC).

Les 18 et 19 décembre 2008, les membres du Réseau ARADESC et des experts en droits culturels se réunissent à Rabat pour discuter des droits culturels au Maghreb et en Egypte.

Dans le cadre des activités organisées par le Bureau Multipays de l'UNESCO pour le Maghreb et l'Organisation islamique pour l'Education les Sciences et la Culture (ISESCO), et en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels (Fribourg) et l'Institut Arabe des Droits de l'Homme (Tunis), une réunion du Réseau arabe UNESCO/ISESCO sur les droits économiques, sociaux et culturels (Réseau ARADESC) consacrée aux droits culturels dans les Etats du Maghreb et en Egypte, se tiendra les 18 et 19 décembre 2008 à l'Hôtel Golden Tulip Farah, à Rabat, Maroc.

Cette réunion a pour objectifs de présenter les études sur les droits culturels qui ont été menées dans la région, afin de partager les résultats et recommandations avec l'ensemble des membres du Réseau ARADESC.

Les études, qui couvrent les Etats du Maghreb et l'Egypte, consistent à dresser un état des lieux de la situation et de la recherche dans ce domaine, à procéder à une analyse visant à identifier l'approche conceptuelle des six pays par rapport aux droits culturels, et à mesurer la mise en œuvre des lois, politiques et pratiques en droits culturels, en mettant en exergue les questions les plus importantes pour la région, les obstacles à la réalisation de ces droits et les bonnes pratiques.

Ces études sont également accompagnées de la Grille d'observations contrastées des droits culturels, qui a été développée par l'Observatoire de la diversité et des droits culturels. La grille est un instrument qui permet d'analyser le décalage entre la norme et la mise en œuvre, de mettre en avant les cas significatifs mais surtout d'observer les degrés de gravité des violations des droits culturels.

Sont attendus à la réunion du Réseau ARADESC des 18-19 décembre 2008 à Rabat des experts en droits culturels (Comité des Nations Unies sur les Droits économiques, sociaux et culturels, Haut Commissariat aux Droits de l'Homme, Observatoire de la diversité et des droits culturels, etc.) ainsi que les institutions nationales de droits humains, les ONG, les Chaires UNESCO, les universités et les centres de recherche de la région arabe, membres du Réseau ARADESC.

Pour plus d'informations, merci de contacter : Mme Souria Saad Zoi, <u>s.saad-zoy@unesco.org</u>